



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

- 90 ans Fernand SCHULLER le 11 avril
 89 ans Jacqueline SCHERER née BAREMANS le 24 avril
 88 ans Annelise PRIN née LANGENBACH le 09 avril
 87 ans Guy MEYER le 11 avril
 86 ans Fernand LOMBARD le 10 avril
 86 ans Suzanne BACH née TSCHUPP le 20 avril
 86 ans Monique GESIOT née HOOOG le 27 avril
 85 ans Maurice RAUCH le 06 avril
 85 ans Germain KERN le 19 avril
 84 ans Marie-Louise KEIFLIN née NISSE le 30 avril
 83 ans Yvonne STOECKLIN née FRANTZ le 09 avril
 82 ans Claude KNIPPER le 04 avril
 82 ans Thérèse LANG née HUG le 23 avril
 82 ans Béatrice SCHILLING née KAUFFMANN le 25 avril
 82 ans Madeleine CONCHIN née HENOUX le 26 avril
 82 ans Charles WALBURGER le 27 avril
 80 ans Madeleine SCHMITT née REGULA le 16 avril

Naissances

- Julia 21/01/2021 fille de Sophie DECOTTIGNIES et de Frédéric DEBAYE
 Margot 10/02/2021 fille de Sophie GEBHARD et de Damien SCHMUTZ

Décès

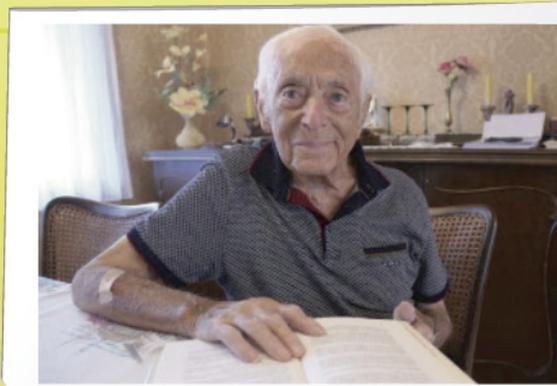
- 16/01/2021 Husem EGRIAGAG à l'âge de 73 ans
 21/01/2021 Albert KOHLER à l'âge de 84 ans
 01/02/2021 Francis MINERY à l'âge de 63 ans
 04/02/2021 Albert KOERPER à l'âge de 88 ans
 06/02/2021 Louis MEISTERLIN à l'âge de 97 ans
 13/02/2021 Armand BILGER à l'âge de 88 ans

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.

Le 06 février dernier, Louis MEISTERLIN nous a quitté, à l'âge de 97 ans.

Louis était une personnalité bien connue à Sierentz : en tant que conseiller municipal durant de nombreuses années, mais aussi par son talent de musicien à la musique municipale de Sierentz, dont il fut longtemps le président.

Toutes nos condoléances à sa famille.



Louis MEISTERLIN

Carnet	À la Une	Conseil municipal	Le coin dialectal	Balades à Sierentz	Infos pratiques	Groupe minoritaire	Economie	Manifestations	Enfance Jeunesse Vie scolaire
p. 2	p. 3	p. 4	p. 5	p. 7	p. 7	p. 7	p. 8	p. 9	p. 10

Nouveau Conseil Municipal de Sierentz : un an déjà !

Le 15 mars 2020, vous avez élu un nouveau Conseil Municipal pour Sierentz, composé d'une équipe profondément renouvelée ; Jean-Marie BELLARD, maire de la commune durant 40 années, laissait sa place à Pascal TURRI, tête de la liste : Ensemble, Imaginons Sierentz.

Immédiatement après les élections, la France est entrée dans une longue et inédite période de confinement. Une transition s'est alors mise en place entre les élus de l'ancienne équipe et les nouveaux venus pour maintenir le lien avec la population.

L'installation de ce nouveau Conseil a enfin pu avoir lieu le 23 mai 2020. Les élus et les services de la mairie sont entrés en action afin de mettre en œuvre le programme annoncé.

Le contexte sanitaire très délicat, et les mesures restrictives qui en découlent, entravent la vie des Sierentzois, habitués à une vie associative et sportive riche, aux différentes manifestations, concerts,

expositions, journées citoyennes, cinéma, marché aux puces, thé dansant... qui sont mis entre parenthèses depuis de longs mois maintenant.

Les réunions publiques et les 5 ateliers projets, associant élus et habitants, n'ont pas pu se tenir en novembre 2020 comme prévu, du fait d'un second confinement. Ils naîtront durant ce mois de mars, sous un format nouveau : en distanciel, les réunions rassemblant du public étant toujours interdites. Les séances du Conseil Municipal pourront désormais être suivies en Facebook live, sur la page internet de la Ville de Sierentz.

Vos élus se réinventent afin de toujours rester en contact avec vous, veillant à maintenir le lien.

Soyons optimistes, avec l'espoir de pouvoir nous retrouver plus librement, plus sereinement, dans un avenir proche.

Et surtout, restez prudents, respectez les gestes barrières et prenez soin de vous.



Séance du 01^{er} février

URBANISME

Approbation de la poursuite et de la mise en œuvre des projets urbains de développement d'une offre d'espaces adaptée aux besoins des acteurs économiques, et de renforcement de l'offre de loisirs dans le secteur de la Zone d'activité nord

Dès 2018 a été réalisée une étude urbaine prospective de développement intitulée « SIERENTZ 2030-2050 » laquelle a été approuvée en juin 2019 par le conseil municipal. Des échanges relatifs au réaménagement de la zone d'activité Nord ont été par la suite conduits avec l'Agglomération, titulaire de la compétence économique, à l'initiative de la Commune de Sierentz ; les études et échanges susvisés ont mis en lumière l'importance que des offres économiques alternatives soient proposées dans le secteur de la Zone d'activité Nord pour répondre aux besoins spécifiques des habitants et des acteurs économiques locaux, et qu'a été caractérisée l'existence d'une volonté partagée de collaborer dans l'objectif de diversifier, de moderniser et de réaménager cette zone. La volonté de la commune est de répondre à l'enjeu défini dans l'étude urbaine approuvée par le conseil municipal en date du 27 juin 2019, à savoir le renforcement d'un « pôle festif ». La dimension importante du bien, objet de la DIA, permettant d'envisager une restructuration complémentaire des espaces, certains ayant vocation à être dédiés à l'accueil d'activités économiques et d'autres à des activités culturelles et de loisirs.

L'acquisition du bien objet de la DIA du 19 novembre 2020 présente ainsi un intérêt certain pour la commune dans la mesure où son acquisition permettrait également la mise en œuvre du projet urbain pré-existant de développement des loisirs dans la Zone d'activité nord, en assurant une maîtrise foncière publique sur les espaces nécessaires à la réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle complémentaires à la salle de spectacle « AGORA », structure communale constitutive d'un lieu de culture, de fêtes et de convivialité, destinée à accueillir des manifestations associatives, communales ou privées de plus d'une centaine de personnes, située à proximité immédiate de ce bien ; son acquisition permettra la mise en œuvre du projet urbain de renforcement de l'offre de locaux à vocation économique adaptée aux besoins des acteurs économiques dans le sec-

teur de la Zone d'activité nord évoquée, notamment dans la mesure où la restructuration du bien en plusieurs unités de taille réduite permettra de proposer une offre de terrains et de locaux d'une dimension adaptée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales diversifiées, favorisant la réalisation de l'objectif de mixité fonctionnelle sur ce secteur, tel que défini dans le cadre de la politique locale d'aménagement du territoire de la commune. Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la continuité de la politique d'aménagement de la Commune de Sierentz et présente un intérêt général certain à la fois pour la commune et pour la communauté d'agglomération compte tenu que la dimension de la zone n'est pas excessive au regard du projet, que la dimension est adéquate et que le coût prévisible de l'opération ne paraît pas disproportionné dans le cadre d'une préemption en révision de prix, sur la base de la valeur vénale retenue par France Domaine soit une offre d'acquérir au prix de cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille euros (597.000 €), hors l'indemnité d'éviction dont le montant est de cinq cent mille euros (500.000 €), ce qui représenterait un coût d'acquisition total de un million quatre-vingt-dix-sept mille euros (1.097.000 €), hors frais d'acte.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 21 voix pour et 5 contre, demande à l'EPF d'Alsace d'acquérir et porter le bien situé à Sierentz, rue des Romains et rue des Celtes, parcelles cadastrées section 1 n°517/210, d'une superficie de 28,55 ares ; n°520/210, d'une superficie de 0,54 ares ; n°350/210, d'une superficie de 2,77 ares ; n°407/210, d'une superficie de 20 ares ; n°535/210, d'une superficie de 12,89 ares, soit une emprise totale de 64,75 ares, au prix mentionné ci-avant en vue d'y concrétiser la réalisation de deux projets urbains complémentaires de développement d'une offre d'espaces adaptée aux besoins des acteurs économiques locaux, et de renforcement de l'offre de loisirs dans le cadre de la politique locale d'aménagement du secteur de la Zone d'activité nord ;

approuve les dispositions des projets de convention de portage foncier et de mise à disposition de biens et autorise Monsieur le Maire de la Commune de Sierentz ou son Adjoint Délégué à signer lesdites conventions nécessaires à l'application de la délibération et tout document nécessaire, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de l'EPF d'Alsace.



SAINT-LOUIS AGGLOMERATION**Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme**

Saint-Louis Agglomération est dotée d'un service commun d'Application du Droit des Sols (ADS) qui instruit les autorisations d'urbanisme de 38 de ses communes membres. Les dispositions de l'ordonnance n°2014-1330 du 6 novembre 2014 relative au droit des usagers de saisir l'administration et de la loi Elan du 23 novembre 2018 prévoient pour les collectivités compétentes d'organiser la dématérialisation du dépôt et de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3500 habitants seront concernées par l'obligation de disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme. Aussi, un dispositif de saisine par voie électronique devra être proposé par les communes de moins de 3500 habitants à minima.

Cela permettrait également de faciliter la bonne gestion des demandes d'urbanisme à l'échelle du service autorisation droit des sols de Saint-Louis Agglomération en appréhendant de manière globale la dématérialisation de ces demandes. Ladite convention produira ses effets pour la durée du marché public et ne pourra excéder une durée de 4 ans.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme ainsi que tout document afférent à ce dossier.

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION**Convention de prestations de service pour la viabilité hivernale des zones d'activités économiques Landstrasse et Hoell**

Dans le cadre de sa compétence « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire », Saint-Louis Agglomération est chargée notamment d'assurer la gestion et l'entretien de l'ensemble des zones d'activités qui lui ont été transférées à

compter du 1^{er} janvier 2017.

La Communauté d'Agglomération n'ayant pas les moyens matériels et humains d'assurer la viabilité hivernale (déneigement, verglas et interventions préventives effectuées sur la chaussée en cas de conditions climatiques le nécessitant) sur l'ensemble de ces zones d'activités, il est proposé, dans un souci d'efficacité et de continuité du service, de confier cette mission aux communes d'implantation de certaines de ces zones d'activités ne se situant pas sur le tracé de la tournée de viabilité hivernale déjà effectué par les services de Saint-Louis Agglomération, la Commune de Sierentz étant concernée au titre de ses 2 zones artisanales Landstrasse et Hoell.

Saint-Louis Agglomération remboursera à la commune, après service fait et sur la base d'un état annuel à remettre après chaque campagne hivernale, les frais résultants de ce service sur la base des tarifs unitaires (Prestations Unité Tarifs 2021 : Chauffeur et Agent de Maîtrise : 18,63 € / heure, Camion Portecaisson avec équipement (lame, saleuse) : 64,13 € / heure, Fourniture de sel de déneigement : 105 €/tonne), ces montants étant réactualisés chaque année par avenant à la convention.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve cette convention de prestations de et autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

DIVERS

M. le Maire indique que chaque membre du Conseil s'est vu attribué une tablette numérique afin de disposer d'un outil de travail commun qui réunit tous les documents relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et des commissions.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site : www.sierentz.fr



Métaphores animales

En changeant de langue, on change d'animal... ou pas !

1. La santé, la force

Des expressions alsaciennes

« Ar hàt a Rossnàtur » (*Il a une nature de cheval*)

« Ar isch stàrk wia n'a Muni » (*Il est fort comme un taureau*)

Des expressions françaises

« Être fort comme un bœuf » ou, en version plus virile,

« Être fort comme un taureau »

2. Le caractère

En alsacien comme en français

« Ar (As) hàt a Sàuikàrakter » - « Il (elle) a un caractère de cochon »

« Zàhm wia n'a Lammala » - « Doux comme un agneau »

« Sturr wia n'a Esel » - « Têtu comme une mule »

En revanche,

« S isch a Angschthàs » (*Être un lièvre peureux*) devient

« Être une poule mouillée » !

3. La bêtise

Les formules de ma grande tante Marie sur ce vaste sujet :

« Da lüagt bled in d'Walt wia n'a Küah » (*Il regarde le monde aussi bêtement qu'une vache*)

« Ar steht wia n'a Ochs vor m'a Barg » (*Il se tient comme un bœuf devant une montagne*)

Des expressions françaises bien moins imagées

« Être bête comme un âne » - « Être bête comme une oie »

Alti Büraregla fer d'r Màrz

Kummt d'r Màrz wie a Leeb, so geht'r wie a Lämm,

Kummt'r wie a Lämm, so geht'r wie a Leeb

Si Mars arrive comme un Lion, il partira comme un Agneau, s'il vient comme un Agneau, il partira comme un Lion

Dr Seppitåg : dr Mart un d'Beitza

Au mois de mars, jadis, le marché de la Saint-Joseph a donné du souffle au village.

S'il s'est éteint depuis quelques années, le souvenir est resté vivace !

Il se tenait sur la grande voie commerçante de Sierentz : la rue du Maréchal Foch, « un sera alta Viehwag ». (Aujourd'hui, cette artère agitée par le trafic pourrait être débaptisée : « rue du Slalom » ! ...)

C'est dans une ambiance conviviale que les gens de Sierentz et d'ailleurs se retrouvaient autour des stands commerciaux bien achalandés. Au siècle dernier, les cafés et auberges du village ne désemplissaient pas. C'était la fête ! ...

D' Màrz Witz

A Kundin meint zum Verkàuifer:

„derf ich dàs Kleid im Schàuifanschter probiere?“

So meint d'r Verkàuifer: „Oh nei, bitte nit, lieber in d'r Umkleidkàbine!“

Une cliente demande au vendeur : « Pourrais-je essayer la robe dans la devanture ? »

Le vendeur : « Oh non Madame ! plutôt dans la cabine d'essayage svp ! »

D'r Sierentz Infos !

Sehsch, die Person uff sim Velo?

Die bringt dir d'r Sierentz Infos

S' gànza Dorf tüet àbsteiwa

Vo Hüss zu Hüss fir n'a verteila

Dàs isch in dr Gmein sie, Bekàndmàchung

Do verbreitet d'r Herr Maire sini Meinung

Erfàhrsich direct, wàs gànga isch

Um da grossa Gmeinrot's Tisch

Bim dura blätterta, wirsch erfàhra

Wàs geht im Barbapapa Nàtür Gàrta

Bref! Fir uns isch d'r Sierentz Infos

No wichtiger àss d'r ex J.T. vom J.-Pierre Pernaud.

Un hommage à toutes ces personnes qui participent de près ou de loin à la confection de ces quelques pages mensuelles, que peu de communes réalisent.

Hitt isch Stimmung, hitt isch Mart
Mit drissig Stand, hàt's scho n'a Wart
Wannt làngi Johre, a Legand, a Sàg
S'isch Märzewatter bim Seppitåg !
Uff sallra Sitta stehn d'nattschi Schüeh
Uff dr ànderi han sie mit dr Mode z'düe
Unseri d'Bürekoscht, die wird bekànt
A güati Stimmung, bim vin chaud Stànd
Un dr Marc da kàuft sich a Büraseil
Am Seppitåg, ... isch àlles feil ! ...
Ja dr Seppi dert, verzàhlt un làcht
Si Nàmmeståg firt ar bis z'Nàcht
Dr Mürermeischer hàt's iberstànde
Bim „Freddy“ (1) isch'r a pàar mol glànde

(1) D'Dorfbeitze sinn güet gloffe : bim Schàngel, bim Laurent, bi's Kannengieser's, bi dr Léina, bi dr Brucketri, un o no bim Staffi (Humpa mit Schüm + Gauloises im Détail + Tàschalàmpe + Elektri Beerlé + Hartàpfel ...) Un gànz frieher bim Seppi, dr àlt Pumpier-Chef im Viehwag



Aujourd'hui je vous propose une promenade le long du canal de Huningue et retour par la forêt de la Hardt.

Durée : 5 à 6h

Possibilité de raccourcir et d'adapter le temps en faisant un aller/retour.

Départ : gare de Sierentz

Suivre le triangle bleu jusqu'à Kembs Loechlé et jusqu'au canal de Huningue. Le longer vers la gauche jusque Kembs, puis Niffer. On arrive au bief de Niffer puis toujours continuer en longeant le canal jusqu'au panneau indicateur (voir photo). Prendre la route départementale D57 en direction de Habsheim jusqu'à la percée centrale (route goudronnée qui traverse la forêt), la suivre sur plusieurs kilomètres jusqu'à ce qu'on retrouve la route triangle bleu qui nous ramènera à Sierentz.

Nicole HAAS



Vous aussi, vous souhaitez partager avec les lecteurs du Sierentz infos vos idées de balades, vos photos de Sierentz ?

Envoyez vos contenus à l'adresse mail suivante :

communication@mairie-sierentz.fr

Bonnes balades à tous !



Infos pratiques

Recrutements



En 2021, l'Armée de Terre va recruter environ 16 000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 32 ans. Nous vous proposons des postes dans plus de 400 spécialités. La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité. Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Prenez un rendez-vous sur : SENGAGER.FR

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :

1A rue Vauban - 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 60 51 43

Horaires d'ouverture MULHOUSE, du lundi au jeudi :

de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h30, le vendredi : de 09h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00

Des permanences sont également planifiées une fois par mois, aux C.I.O. de Guebwiller et Altkirch

(Se renseigner pour les dates et les horaires au 03 89 60 51 43)

L'entreprise Plac'arts

Elle fait partie du paysage du centre-ville de Sierentz depuis maintenant 32 ans. Son propriétaire actuel, Monsieur Philippe EILER, est aux commandes depuis le mois de mars 2019.

plac'arts
Le Rangement à vos Mesures

L'activité de Plac'arts est l'ameublement sur mesure, dans toutes les pièces de la maison, selon les besoins spécifiques de la clientèle : presque tout est possible !

Les matériaux sont variés, tous issus de fabricants français : le bois bien sûr mais aussi le verre, le cuir ou le métal, utilisés pour réaliser des bibliothèques, dressings, du mobilier de salles de bains, de bureau – même électrique – de chambres... les meubles peuvent être laqués de toutes les couleurs du RAL. Il est possible d'y incruster des lumières led, des haut-parleurs, des inductions pour recharger votre smartphone.



La structure comprend actuellement 5 salariés, et Monsieur EILER souhaite engager un menuisier supplémentaire dès que possible.



Le Maire de Sierentz Pascal TURRI visite le showroom de Plac'arts, accompagné de ses adjointes Catherine BARTH et Rachel SORET VACHET-VALAZ.

Des placards adaptés aux sous-pentes



Contrairement à de nombreuses entreprises impactées par la crise sanitaire, Plac'arts constate une embellie de son activité : en effet, de nombreuses personnes se recentrent sur leur intérieur et leur confort, ce qui occasionne une importante hausse de la demande, de l'ordre de 50 % depuis mai 2020. Le nouveau site internet a contribué à ce succès, car l'entreprise est bien référencée dans les moteurs de recherche, et se positionne en pointe dans son secteur à l'échelle du Haut-Rhin.

Audrey ANTONY

nouveau cabinet à Sierentz

La naturopathie est une médecine non conventionnelle, reconnue par l'OMS. Elle se base sur une approche globale de la personne et utilise des méthodes naturelles pour améliorer et optimiser votre vitalité et votre bien-être.

Face à divers troubles : stress, sommeil, fatigue, troubles métaboliques, hormonaux, cutanés, digestifs, blessures et douleurs chroniques, allergies, infections à répétition, soutien en complément d'un traitement allopathique, le naturopathe va chercher à rétablir et à maintenir l'état d'équilibre « ou état de santé » de votre organisme.

La naturopathie met également en avant l'éducation et la prévention, les deux piliers pour redevenir acteur de sa santé et de la garder de façon durable et responsable.

Audrey Antony, naturopathe diplômée de l'école de vitalopathie de Dijon et certifiée FENA.

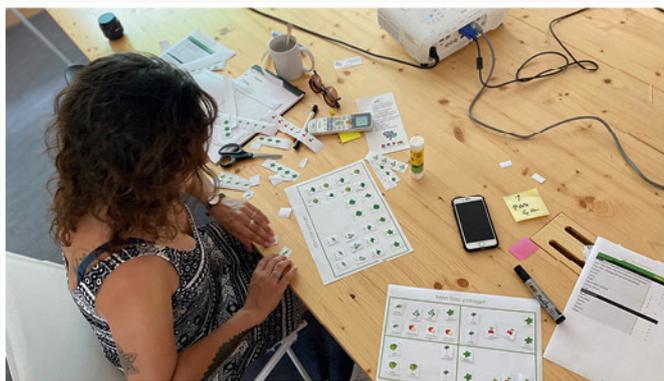


Adresse du cabinet : 11 rue du capitaine A. Dreyfus, Sierentz. **Tel :** 0786033523

Les jardins de POUÏCO

Nature, protection, re-connexion, proximité et accessibilité sont les mots d'ordre que Les Jardins de Pouïco se sont fixés pour reconnecter l'Homme à la Nature. Une grande majorité de la population française est active sans pour autant prendre le temps de se reconnecter à cette dernière. Que vous soyez une entreprise, une collectivité ou une école, que vous ayez un objectif de jardin/potager en collectif

et même plus, nous sommes présents pour dé-diaboliser le mythe de la terre sale, de la carotte biscornue au travers d'ateliers amusants, pédagogiques et initiateurs.



En savoir plus :
<https://jardins.pouco.ooo>

Manifestations

07/03

Démonstration de taille d'arbustes

Dimanche 07 mars à 9h00 aura lieu une démonstration de taille sur les arbustes fruitiers dans le lotissement le "hameau", sur la placette de la rue des cigognes.



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

n°72 Edition de Sierentz

Grâce à Rita et aux doigts de fée de ses petites apprenties, le groupe des Barba'Plumes a reçu des tabliers et charlottes spécialement conçues par leurs mains agiles.

En effet, les enfants des Barba'Plumes aiment bien préparer leurs goûters maison ; et ainsi, ils pourront le faire avec leurs propres tabliers. Pour les remercier, ils ont offert à chaque petite couturière et à Rita un super muffin au chocolat préparé par leurs soins.



Vie scolaire

Découverte de l'Alsacien à l'école maternelle PICASSO

Jamais sans sa mascotte Storcki, Fabienne RICHARD, chargée de la promotion de l'alsacien à Saint-Louis Agglomération a amené un peu d'alsacien dans les classes monolingues de l'école maternelle PICASSO.

"L'idée, c'est qu'ils entendent l'alsacien. Je leur apprend quelques mots de base, et à force de les répéter, ils finissent par les mémoriser". Et cela commence avec la présentation. "Les enfants, souvenez-vous, pour donner

son nom, on imite un tigre. On dit "Ech heiss !". "Ech heiss Zeyneb", dit l'enfant de 5 ans. "Und dü, we heisch dü ?". Et le tour de table se poursuit.

Ils apprennent à se présenter, ils écoutent des histoires, mais ce qu'ils préfèrent avant tout, ce sont les chants en Alsacien : Kùkùss, Au r'voir, Mir tanze alli...

Après la découverte des symboles de l'Alsace, ils ont même appris une danse alsacienne !

Une expérience à renouveler.



Le bonhomme de neige - par les CM1

Lundi 18 janvier, nous avons fait des bonshommes de neige à l'école car il avait beaucoup neigé et que nous ne pouvions plus faire de sport en salle.



Notre bonhomme de neige s'appelait le Samuraï des neiges. Le bas a été créé à base d'une grosse boule. Le milieu, lui, a été fait avec une plus petite boule et la tête a été faite avec une encore plus petite boule. Les yeux ont été faits avec des cailloux, les sourcils avec des petits bâtons, les bras avec des grands bâtons, et nous avons fait une grande muraille en neige tout autour de lui. Il avait un casque en neige, et puis des boutons avec des cailloux. Thiago est allé chercher la neige, toute l'équipe a fait la boule, Mathieu et Roméo ont beaucoup sculpté. A la fin, tout le monde a décoré.
Roméo, Mathieu, Paul, Thiago, Gautier



Nous avons fait une grosse boule puis une moyenne boule et une petite boule de neige puis nous avons sculpté avec nos mains. Nous avons mis des décorations : branches, cailloux, mousse.
Axelle, Lola, Léia, Shaëlynn



Notre bonhomme de neige a été fait avec de la neige que tout le monde a ramenée. Nolann a cherché les décorations : des branches. Nous avons tout ramené et nous avons commencé à faire des grosses boules de neige, nous avons assemblé les boules une sur l'autre, puis nous avons mis la bouche. Les yeux et de beaux cheveux ont été faits avec des petites branches ; pour les bras, nous avons utilisé des branches et, avec le plus grand équilibre, nous avons ajouté des gants et puis, pour finir, des pieds bizarres.
Nolann, Gaëtan, Louis, Nolan



Notre bonhomme de neige s'appelait Pinoqio et son surnom était Noé. Pour le faire, nous avons eu besoin de trois boules de neige : une grande boule, une de taille moyenne et une petite. Nous avons utilisé des bâtons pour lui faire des bras et on lui a mis des gants, deux autres bâtons pour lui faire des pieds et des cheveux avec un grand bâton, et on lui a fait une bosse en mousse. Il avait des yeux et des boutons faits avec des cailloux, et une bouche avec un bâton.
Noémie, Léna, Eléonore, Alice



Notre bonhomme de neige s'appelait Jessy. Blanca et Camélia sont allées chercher la neige et Lili-Rose et Morena ont tassé la neige et fait des boules, puis quand on avait assez de neige, on a assemblé tous ensemble puis on a décoré avec ce qu'on avait à disposition ; on a fait la bouche avec un bâton.
Camélia, Lili-Rose, Blanca, Baptiste, Morena



Nous avons construit Titeuf avec de la neige, avec des bâtons, des cailloux ; on a fait une grosse boule de neige pour le ventre, une boule de neige moyenne pour le torse et une petite boule de neige pour la tête. Nous sommes allés chercher des bâtons : deux pour les bras et un pour la tête de Titeuf.
Enzo, Axel, Lisa, Noah, Gaia





Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Pascal TURRI. Dépôt légal : mars 2021.

Conception et rédaction : Commission Communication et Événements, Ysabelle EPPINGER. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr
Impression : Alsagaphic, Rixheim. Imprimé sur du papier . Crédits photos : Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, documents remis.

